

Saint-Etienne, le 01/10/2024

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/09/2024 au 30/09/2024

N° Cesu employeur : Z3658737690000
MONSIEUR GHISLAIN BOISRAME
 179A ALL GABRIEL ISOARD
 13330 PELISSANNE

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
 24 AV D ARES
 33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	113,19 x 2,900 % = 3,29	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	113,19 x 6,800 % = 7,70	
MALADIE		115,21 x 13,000 % = 14,98
VIEILLESSE	115,21 x 7,300 % = 8,41	115,21 x 10,570 % = 12,18
ALLOC. FAMILIALES		115,21 x 5,250 % = 6,05
ACCIDENT DU TRAVAIL		115,21 x 2,100 % = 2,42
FNAL		115,21 x 0,100 % = 0,12
CFP		115,21 x 0,850 % = 0,98
CSA		115,21 x 0,300 % = 0,35
CDS		115,21 x 0,016 % = 0,02
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	115,21 x 4,010 % = 4,62	115,21 x 6,010 % = 6,93
IRCEM PREVOYANCE	115,21 x 1,040 % = 1,20	115,21 x 2,450 % = 2,82
POLE EMPLOI		115,21 x 4,050 % = 4,67
TOTAL DES COTISATIONS	25,22	51,52

Montant net social	:	90,00 €	Net à payer avant impôt sur le revenu: 90,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés
Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	93,29 €	

Impôt sur le revenu	Base : 93,29 € Taux personnalisé / taux non personnalisé : 0,00 % Impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €	Net payé en euros : 90,00 € Date de paiement de la rémunération : 02/10/2024
----------------------------	---	---

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Urssaf service Cesu

42961 St-Etienne Cedex 9
 www.cesu.urssaf.fr

Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire.

Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Retrouver le détail de la politique de confidentialité sur www.cesu.urssaf.fr.

Adresse de contact : informatiqueetlibertes.rhone-alpes@urssaf.fr

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 3948617 enregistrée le 29/09/2024

Nombre d'heures travaillées:	3	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	115,21 €
		Assiette des cotisations	:	115,21 €